



Déclaration de Jacques Baillet, Président du réseau des Banques Alimentaires, à l'annonce du lancement du "Plan anti-gaspillage et anti-déchets"

24 avril 2018 – A l'occasion de l'annonce par le Premier Ministre Edouard Philippe du lancement du "Plan anti-gaspillage et anti-déchets", déclaration de Jacques Baillet, Président de la Fédération française des Banques Alimentaires.

A l'occasion de l'annonce par le Premier Ministre Edouard Philippe du lancement du "Plan anti-gaspillage et anti-déchets", Jacques Baillet, Président de la Fédération française des Banques Alimentaires déclare : *"Nous nous félicitons de cette initiative. En effet, les Banques Alimentaires, acteur référent de l'économie circulaire, ont ainsi sauvé 73 000 tonnes de denrées du gaspillage alimentaire en 2017, soit l'équivalent de 146 millions de repas au bénéfice de 5400 associations et CCAS partenaires. Ce nouveau dispositif gouvernemental devrait nous permettre de nous doter de moyens financiers indispensables à la pérennité et au développement de notre action, notamment en faveur de la création d'emplois dans le cadre du développement des ateliers de transformation donnant une 2ème vie aux produits alimentaires"*.

Pour en savoir plus

Les Banques Alimentaires

Depuis 1984, les Banques Alimentaires luttent contre la précarité et le gaspillage alimentaires. Le réseau des **79 Banques Alimentaires** collectent **113 000 tonnes** de denrées alimentaires auprès de la grande distribution, des agriculteurs et de l'industrie agroalimentaire pour les distribuer via un réseau de **5400 associations et CCAS partenaires**, grâce à l'engagement quotidien de plus de 6000 bénévoles répartis sur tout le territoire. Ce sont ainsi plus de **226 millions de repas distribués à plus de 2 millions de personnes en situation de précarité** chaque année.

Les Banques Alimentaires et l'Economie Circulaire

L'innovation est aujourd'hui au cœur même de l'éco-système du réseau des Banques Alimentaires pour toujours plus de générosité et de solidarité

Le développement des unités de transformation : Le réseau cherche en permanence de nouvelles manières d'allonger la durée de vie des produits récupérés : notamment les fruits et légumes de saison non-distribuable ainsi que les viandes à date courte. Non seulement les possibilités de transformation sont nombreuses (purées, soupes, plats cuisinés...), mais elles permettent en plus de diversifier les produits distribués aux associations et donc d'améliorer le quotidien des bénéficiaires.

En 2017, les unités de transformation sont :

- En fonctionnement dans 10 Banques Alimentaires : Banques Alimentaires d'Isère, de Vendée, d'Ile-de-France, du Cher, de Haute-Vienne, de Haute-Savoie, de la Loire, de l'Aude, de Bourgogne et de Rennes.
- En projet dans 6 Banques Alimentaires : L'Ain, Bouches-du-Rhône, Charente, Indre, Touraine et Bas-Rhin.

Les Banques Alimentaires et l'impact environnemental

Les Banques Alimentaires ont créé un véritable écosystème de lutte contre le précarité et le gaspillage alimentaires, en lien avec les entreprises, partenaires donateurs, associations et CCAS qu'elles desservent. Le travail quotidien de récupération des denrées a un **impact écologique positif** évalué à **270 000 tonnes d'équivalent CO2** économisés chaque année, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus d'1 million de personnes.

- **Gestion des déchets** :

De nombreuses actions sont entreprises par les Banques Alimentaires pour redistribuer les déchets organiques auprès d'agriculteurs et d'éleveurs notamment (alimentation animale, compostage). La pratique du tri sélectif des déchets se généralise.

- **Méthanisation** :

Les Banques Alimentaires créent également des partenariats avec Grdf et Bionerval contribuant à être de plus en plus dans l'économie circulaire avec la méthanisation, et donc la production d'énergie à partir de nos biodéchets.

Contacts Presse

Service Communication de la Fédération française des Banques Alimentaires - 01 49 08 04 84

Audrey PERARDEL – 06 07 11 86 17 – audrey.perardel@banquealimentaire.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook/banquesalimentaires, Twitter/@banquesalim et sur www.banquealimentaire.org